

Pour les mêmes raisons que je viens d'exposer, les Etats-Unis ont été obligés de se joindre à nos alliés dans la présente guerre. Ce n'est pas, en réalité, le coulage du "Lusitania" par un sous-marin allemand, qui a poussé nos voisins à prendre cette détermination. Ce coulage a été simplement une occasion qu'attendait l'illustre homme d'Etat qui préside actuellement aux destinées de la grande république américaine. Les Etats-Unis d'Amérique se sont trouvés obligés de participer à cette grande guerre comme la Grande-Bretagne, elle-même, et ils n'attendaient qu'une occasion convenable pour prendre cette détermination, et cela parce que les Etats-Unis, qui sont peut-être dans le monde entier le plus grand exemple d'une démocratie, comprennent qu'ils ont un devoir sacré à exercer, et ce devoir est de défendre les principes et l'idéal démocratiques.

D'honorables sénateurs nous ont dit que la présente guerre était l'unique et grande question du moment. Je le reconnais, moi-même; mais je dois faire une réserve. Je ne crois pas avec eux que cette guerre doive accaparer toute notre attention à l'exclusion d'autres intérêts. Je suis d'avis que ce serait une grande folie pour nous de négliger d'autres questions importantes, parce que nous avons à faire face aux grandes difficultés soulevées par cette guerre. Mais bien que quelques-uns nous disent que nous ne devons nous occuper que des obligations imposées par cette guerre, le Gouvernement actuel n'a pas, avec raison, agi d'après ce principe. S'il l'eût fait, il serait très blâmable. Il s'est occupé de la question de l'immigration; il s'est aussi intéressé à nos soldats revenus du front; il a mis à l'étude la situation industrielle dans laquelle nous nous trouverons après la guerre, et il s'est même permis de faire adopter l'odieuse transaction faite avec la compagnie du Nord-Canadien. Le fait que nous nous trouvions engagés dans la présente guerre n'a donc pas empêché le Gouvernement d'accomplir cette transaction ou ce vol—et je n'hésite pas à le qualifier ainsi—et, naturellement, nous n'avons pas encore entendu le dernier mot sur ce sujet. Quand viendra le temps de faire rôtir les poulets, c'est-à-dire, lorsque nous connaîtrons le résultat de l'enquête quasi burlesque qui se poursuit actuellement pour déterminer la valeur de l'actif net de cette compagnie banqueroutière, les comptes de cette compagnie et les comptes que le pays sera obligé de payer—se montant probablement à une couple de billions de piastres—nous aurons, sans doute, alors, une idée exacte de cette transaction du Nord-Canadien.

Outre les problèmes que fera surgir ce que je viens de dire, nous avons aussi des questions d'un caractère social et national à régler, et nous ne devons pas les négliger pour ne nous occuper que des autres problèmes. Le soin de la mentalité canadienne mérite aussi notre attention.

L'esprit d'une nation ne doit pas être considéré comme une chose négligeable. Si les membres du Gouvernement unioniste veulent songer un seul instant à l'horrible condition de la mentalité canadienne d'aujourd'hui; s'ils veulent s'arrêter un instant sur les effets pouvant résulter de cette mentalité, un certain nombre d'entre eux, sinon tous, arrivera peut-être à la conclusion que le suprême devoir du moment est d'aviser aux moyens de réaliser l'union des esprits. Si l'on veut créer une force unique, ou concentrer l'action et les efforts du pays, ne s'ensuit-il pas que l'union des esprits dans le Canada est devenue nécessaire? Si vous voulez que tout le peuple s'unisse et aide de son mieux les alliés, la condition essentielle n'est-elle pas que vous devez avant tout créer et établir l'harmonie et l'union? Je crois avec mon honorable ami que soulever une section du pays au détriment d'une autre; que fomenter les préjugés de race, c'est une stupidité et un procédé inutile, sans parler de ses effets nuisibles. Quels sont les faits? Les Canadiens français constituent un tiers de la population du Canada, et ils sont établis en Canada pour y rester. Allez-vous essayer de les en expulser? Allez-vous les empêcher de multiplier? Allez-vous les priver de la liberté d'appliquer le précepte biblique qui dit: "Croissez et multipliez"? Allez-vous préférer les rebuts de la population européenne avec ceux qui habitent le Canada depuis trois cents ans? Il n'y a que quelques jours, dans la chambre législative de l'Ontario, un ministre—celui qui est responsable de tous les troubles scolaires de cette province—a mis les Canadiens français et les Autrichiens et Allemands du Canada sur le même pied. Il a prétendu que les uns et les autres doivent être traités de la même manière; ou que les Canadiens français ne devaient pas être mieux traités que les citoyens de race étrangère et même ennemie. Est-ce là la manière de faire régner l'union, la bonne entente et l'harmonie en Canada?

Quelques honorables citoyens contrariés commentent dans la presse le fait que les Canadiens français n'ont pas, aujourd'hui, un seul représentant dans le Gouvernement unioniste. Personne ne doit s'étonner de ce fait. Les Canadiens français n'en sont pas surpris. Ils ne tiennent aucunement à